

# Policier municipal (h/f)

Offre n° 0038230501043194

Publiée le 14/08/2023



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE DE ROUSSILLON

4 place de l'edit  
38150 Roussillon

**Lieu de travail :** Roussillon

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 13/10/2023

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Prévention et sécurité publique > Police municipale

**Grade(s) recherché(s) :** Gardien brigadier  
Brigadier-chef principal

**Métier(s) :** [Policier ou policière municipal](#)

**Ouvert aux contractuels :** Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

### Descriptif de l'emploi :

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

### Missions / conditions d'exercice :

Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du poste de police

Écouter, accompagner une personne en difficulté

Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence

Orienter les personnes vers les services compétents

Développer l'information et le dialogue auprès de la population

Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire sur son territoire d'intervention

Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur

Surveiller les marchés forains, dont un important le dimanche

Effectuer les missions d'îlotage

Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement

Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre

Surveiller la sécurité aux abords des écoles

Effectuer l'ouverture et la fermeture du Parc Municipal selon l'arrêté municipal en vigueur, et en cas d'alertes météorologiques

Extraire sur réquisition des images enregistrées de la vidéoprotection

Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies

Analyser, gérer des situations

Gestion administrative des missions de police municipale

Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises

Établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'îlotage et de prévention

Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants

Activités spécifiques et accessoires :

Opérations funéraires

Opération tranquillité vacances

Gérer le service des objets trouvés

Vérification des téléalarmes des usagers du territoire en présence d'un élu ou d'un agent du CCAS

Conditions d'exercice :

Horaires irréguliers en fonction des obligations du service public et en fonction des événements

Temps complet de 35 heures hebdomadaires en moyenne selon un cycle de travail organisé sur plusieurs semaines

Le cycle de travail couvre les 7 jours de la semaine

Travail certains jours fériés

Le cycle de travail dépend du nombre d'agents et est susceptible d'évoluer en fonction des effectifs

Les contraintes de service sont régulièrement génératrices d'heures supplémentaires (au-delà du cycle de travail, y compris les dimanches). Ces heures sont soit rémunérées soit récupérées.

Présence par tous temps à l'extérieur

Déplacements constants sur la commune en véhicule, deux-roues ou à pieds

Travail en équipe voire seul ponctuellement

Travail administratif en bureau au poste de police et accueil du public

Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire

Congés en concertation avec les autres membres de l'équipe avec au minimum la moitié des agents en service en permanence

Moyens mis à disposition :

2 véhicules sérigraphiés

2 VTT à assistance électrique

Armement de catégorie B1 (PSA Glock 17) et D (BTD, tonfa...)

Caméras piétons

Salle de vidéo-protection reliée à 49 caméras (extension prévue en 2022)

Formation GTPI avec les PM voisines

Smartphone COREX3 ( PVE)

Lecteur de puces

Défibrillateur embarqué

**Profils recherchés :**

Savoirs : formations et qualifications

Profession et conditions d'exercice réglementées (Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue)

Autorisation délivrée par le préfet en cas de port d'armes avec obligation de formation

Formation initiale et continue obligatoires

permis de conduire indispensable

Solides connaissances dans le domaine des droits fondamentaux des personnes,

Maîtrise les procédures pénales, le code pénal, ainsi que le code général de la collectivité territoriale.

Maitrise le Code de la route, et le code de l'environnement,

Savoir-faire compétences professionnelles et techniques

Bonnes aptitudes à la communication et à la gestion de conflits,

Capacité à interpréter les pouvoirs de police du Maire et des attributions aux administrations,

Connait les méthodes et les principes de surveillances des lieux sensibles,

Bonne aptitude aux techniques d'interpellations, et aux gestes de premiers secours

Capacité à rechercher des renseignements et protéger les lieux

Connaissance du territoire

Techniques de médiation et négociation

Règles de syntaxe, de grammaire et d'orthographe

Savoir être : comportements, qualités relationnelles

Éthique professionnelle, personnelle et de discrétion professionnelle

Respect du code de déontologie, respect des libertés publiques

Obéissance hiérarchique

Sens du service public et des relations avec le public

Méthode, rigueur, discrétion

Sens de la médiation, maîtrise de soi et qualité relationnelle

Intégrité, loyauté, impartialité, exemplarité

Discernement

Bonne condition physique.

## Contact

**Contact :** 0474290111

**Informations complémentaires :**

Avantages proposés par la collectivité :

contrat groupe de mutuelle santé

Participation sur contrat labellisé de prévoyance

Tickets restaurants

CV et Lettre de motivation à transmettre :

Par mail : [laurent.bonneville@ville-roussillon-isere.fr](mailto:laurent.bonneville@ville-roussillon-isere.fr)

Par courrier : 4 place de l'Edit 38150 ROUSSILLON

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o038230501043194-policier-municipal-h-f>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.